

**Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne**

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

Débat public sur la prochaine Politique Agricole Commune : cahier d'acteur du Collectif FNE Adour Garonne

Le débat public sur la prochaine Politique Agricole Européenne s'est tenu du 23 février au 7 novembre 2020, avec une suspension du 3 avril au 1er septembre en raison de la crise sanitaire. Le mouvement France Nature Environnement y a largement participé en se saisissant notamment de la possibilité de rédiger des cahiers d'acteurs. Le Collectif FNE Adour Garonne, créé en 2010 et rassemblant les associations membres de FNE sur le bassin Adour Garonne pour favoriser une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques de l'eau du territoire, en a rédigé un.

Pour pallier aux blocages générés par la Politique Agricole Commune (PAC) quant à l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau, la nouvelle PAC post 2020 doit être rendue compatible avec la Directive Cadre Eau et intégrer pleinement ses objectifs. Egalement avec les stratégies européennes « Farm to fork » et « biodiversité ».

L'agroécologie, qui rassemble un ensemble de pratiques au service d'une agriculture s'inscrivant dans les cycles naturels et les écosystèmes, est la voie nécessaire que la future PAC doit soutenir. La PAC post 2020 doit permettre de réduire drastiquement l'utilisation des intrants chimiques de synthèse (engrais et pesticides) mais aussi d'aliments du bétail (ex. soja importé, souvent OGM voire issu de la déforestation), d'énergie, d'eau d'irrigation, etc.

Face au changement climatique : faciliter l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols, adapter nos pratiques aux milieux (non l'inverse) pour plus de résilience, sobriété vis-à-vis des ressources en eau (réduction des pollutions à la source, économies d'eau et cultures économes voire sans eau) et vis-à-vis des milieux aquatiques et humides (respect des fonctionnalités, restauration), une éco-conditionnalité forte sur ces enjeux liés aux soins des sols, support de notre sécurité alimentaire, de la biodiversité naturelle et cultivée et régulateur du climat.

Les milieux aquatiques et humides sont particulièrement vulnérables du fait des aménagements et usages humains de toute sorte, en particulier les têtes de bassins versants, sources de nos cours d'eau. Ils seront très impactés par l'évolution climatique. La PAC post 2020 doit permettre de les préserver via une meilleure prise en compte et l'accompagnement renforcé à des pratiques adaptées.

Quand je mange je suis en lien avec mon environnement : la PAC doit renforcer le lien agriculture, alimentation et la santé des écosystèmes et des hommes.

Enfin d'un point de vue socio-économique, la PAC doit favoriser une agriculture paysanne par l'installation de nouveaux agriculteurs sous divers formats en facilitant l'accès au foncier agricole (limiter la taille des exploitations) et garantir une juste rémunération des producteurs. Par ailleurs, elle doit permettre aux agriculteurs d'expérimenter et de s'auto-former via leurs pairs.

Les collectivités territoriales ont un rôle croissant à jouer dans les dynamiques et enjeux locaux (protection des captages, baux environnementaux, soutien aux circuits-courts, restauration collective locale et de qualité, plans alimentaires territoriaux...), la PAC doit les prendre en compte et favoriser la formation et l'accompagnement des élus.

LIRE PLUS

Revue de presse

Trop de nitrates dans l'eau potable des Français—La France a été mise en demeure, par la Commission européenne, de respecter la directive sur l'eau potable. En cause: des quantités excessives de nitrates observées depuis longtemps. Les concentrations de nitrates n'ont baissé que de 11% dans les cours d'eau entre 1998 et 2016, selon une étude de l'UFC Que Choisir basée sur 102 captages prioritaires et publiée en mars 2019. Dans les nappes phréatiques, leur présence est même restée stable au cours de la période. Pour faire baisser ces courbes, l'association prône des actions pilotées par les communautés de communes, plus efficaces que celles mises en œuvre par les chambres d'agriculture. Au menu : ajustement des doses d'engrais à l'hectare en fonction des caractéristiques des sols et mise en place de haies, prairies et couvertures végétales pour limiter le ruissellement des pollutions. Le gouvernement français a deux mois pour répondre. A défaut, il risque de recevoir un avis motivé. (journaldelenvironnement.net—04/11/2020)

L'UICN adopte un corpus de motions pour protéger la biodiversité—Les 109 propositions de motions de l'UICN ont toutes été adoptées, le 4 novembre, au terme d'un vote électronique. Une esquisse des actions prioritaires pour protéger la biodiversité, qui devraient être débattues lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique. Renforcer la protection des poissons des récifs coralliens, des mangroves et des grands singes, lutter contre la pollution plastique des océans, développer des alternatives aux pesticides de synthèse... Nombreuses et variées, ces propositions peuvent être regroupées dans trois domaines d'action. Soit le renforcement de la protection d'espèces et d'écosystèmes particuliers, le soutien de stratégies gouvernementales plus ambitieuses et la lutte accrue contre les pressions sur la biodiversité. (journaldelenvironnement.net—05/11/2020)

Pesticides : de nouvelles victoires pour protéger les cours d'eau—Le 13 novembre, le tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique) a exigé de quatre préfets de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Vendée qu'ils complètent les arrêtés par lesquels ils définissaient les « points d'eau » à proximité desquels l'application de pesticides est interdite. Ces jugements rejettent la définition trop limitée retenue par les arrêtés, ne permettant pas la bonne protection de la ressource en eau. (reporterre.net—17/11/2020)

COURS D'EAU RAYÉS DES CARTES POUR LES LIVRER AUX PESTICIDES
Etat des lieux des recours juridiques au 13.11.2020



Interdiction des microplastiques : le travail de sape continue—Alors que la Commission européenne finalise sa proposition pour limiter l'ajout de microplastiques dans les produits, les dérogations se multiplient selon un rapport publié ce 16 novembre par le Bureau européen de l'environnement (BEE). «De nombreuses dérogations favorables à l'industrie sont apparues, suite au lobbying du Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic)», dénonce le BEE. En moyenne, 42.000 tonnes de microplastiques entrent pourtant dans l'environnement chaque année, selon une évaluation de Bruxelles. (journaldelenvironnement.net—16/11/2020)

Face au géant Veolia-Suez, la régie publique de l'eau se développe—Le « feuilleton » de la fusion Veolia-Suez se poursuit, avec comme enjeu majeur celui de l'avenir de l'eau, notamment comme objet de spéculation financière. Pourtant, pour entraver cet accaparement de ce bien commun, une solution existe et gagne du terrain : le passage en régie publique. (reporterre.net—21/11/2020)

2020 année la plus chaude jamais enregistrée en France—Quelques jours après l'anniversaire de l'accord de Paris, Météo France tire la sonnette d'alarme. L'année 2020 pourrait être l'année la plus chaude enregistrée en France depuis le début du XXe siècle avec une température annuelle proche de 14 °C. Le réchauffement climatique a d'ores et déjà des effets perceptibles, dont certains peuvent lui être directement attribués, comme la vague de chaleur tardive enregistrée en septembre, observe Météo France. L'intensité des phénomènes climatiques (canicules, sécheresses, pluies extrêmes...) qui ont touché le pays ces derniers mois en témoigne. (reporterre.net—23/12/2020)



Life : la Commission sélectionne 120 projets—La Commission européenne a approuvé, le 16 novembre, un programme d'investissement de plus de 280 millions € pour plus de 120 nouveaux projets du programme LIFE, dont le coût total est estimé à près de 590 millions €. Un budget en croissance de 37% en un an. **Huit projets français ont été sélectionnés par l'exécutif communautaire, dont certains portent sur l'eau, les milieux aquatiques et humides** : préservation de tourbières dans les monts

d'Arré (Bretagne), la restauration d'habitats piscicoles dans la Dordogne, le Groupement européen de coopération territoriale Pyrénées-Méditerranée tentera d'élaborer une économie circulaire de l'eau, pour les régions touristiques du sud de l'Union. Avec son programme Eau&Climat, l'office international de l'eau veut développer une méthode permettant aux membres des commissions locales de l'eau d'évaluer les effets du réchauffement sur le cycle local de l'eau. (journaldelenvironnement.net—17/11/2020)

Déchets plastiques marins : l'étude remise à France Agrimer - Le gisement de déchets plastiques marins est estimé à environ 4 600 tonnes par an en France : filets, chaluts de fond, casiers et pièges, palangres et dragues, équipements de bord (bouées, gants casiers...), poches à huîtres, collecteurs ou encore dans les élevages aquacoles (bouées, cordages...). A différentes étapes de leur vie (usage, fin d'utilisation ou perte en mer), tous ces équipements génèrent des déchets plastiques. En plus des déchets générés par leurs activités, les pêcheurs récoltent en mer des déchets plastiques ne leur appartenant pas. L'impact de tous ces déchets est multiple : perte pour les pêcheurs, dangerosité pour les activités de plaisance, impacts sur la faune et la flore subaquatiques, consommation de ressources non renouvelables, etc. Il importe maintenant que la filière réponde à une exigence de durabilité. (elcimai.com—20/11/2020)



Annnonce des projets fluviaux soutenus par le plan de relance à l'occasion du Conseil d'Administration de VNF - Le transport fluvial doit jouer un rôle-clé pour accélérer la transition écologique en permettant le report modal des marchandises. En cohérence avec les objectifs définis par la loi d'orientation des mobilités (LOM), le plan France relance décidé par le Gouvernement prévoit, sur les deux prochaines années, 175M€ d'investissements supplémentaires en faveur de la modernisation et de la régénération des voies navigables. Les sommes allouées dans le cadre du plan de relance permettront de contribuer à la fois au développement du transport et de la logistique (à hauteur de 40 millions d'euros), à l'aménagement et au développement des territoires (pour près de 60 millions d'euros), ainsi qu'aux actions menées en faveur de la gestion hydraulique, de la sécurité des ouvrages hydrauliques et la préservation de la biodiversité (pour près de 40 millions d'euros). Près de 90 opérations pourront ainsi être financées en 2021 en Grand Est, Bourgogne- Franche Comté, Ile de France, Hauts-de-France, mais aussi Centre Val de Loire, Normandie, Occitanie et Auvergne Rhône Alpes. (ecologie.gouv.fr—18/12/2020)

Gestion quantitative de l'eau : les points de blocages qu'il reste à dépasser—De la question des retenues à celle de la vocation de l'agriculture, les débats restent vifs entre les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture. Une vision partagée devrait pourtant être rapidement établie, estime une mission interministérielle qui a rendu un [rapport sur « Changement climatique, eau, agriculture : quelles trajectoires d'ici 2050 ? »](http://rapport-sur-changement-climatique-eau-agriculture-queelles-trajectoires-d-ici-2050) (actu-environnement.com—23/12/2020) + La mission considère que la réponse au changement climatique nécessite un changement de modèle agricole, plus économe en eau et protecteur des sols et, partout où cela est possible, la mission est favorable au renforcement de la ressource en eau pour l'irrigation, dans le respect du renouvellement de la ressource et du bon état des milieux. Elle propose dans ce sens d'accélérer la transformation de l'agriculture via le déploiement de l'agroécologie et en faisant des sols le socle de la stratégie d'adaptation de cette dernière au changement climatique. Elle prône la transition vers une irrigation « de résilience », plus économe en eau et visant la stabilité des productions dans un contexte climatique fluctuant plutôt que leur maximisation. (cgedd.developpement-durable.gouv.fr—14/12/2020)

Documents – réglementation

Eau et milieux aquatiques : Les chiffres clés , Édition 2020—Composante essentielle de tous les êtres vivants, l’eau est aussi un milieu de vie pour certains d’entre eux. Elle circule sans cesse, des précipitations vers les eaux de surface (cours d’eau, rivières, fleuves, lacs, etc.), la végétation (sauvage et agricole), les eaux souterraines (nappes), les mers et les océans. Sous l’effet des activités humaines, elle fait l’objet de nombreuses pollutions susceptibles d’affecter la biodiversité et la santé humaine. Protéger la ressource en eau constitue donc un enjeu majeur. Le Service des données et études statistiques (SDES) et l’Office français de la biodiversité (OFB) s’inscrivent dans cette démarche en informant et sensibilisant régulièrement l’ensemble des acteurs sur les enjeux liés à la préservation de l’eau et des milieux aquatiques. [Rapport](#), vidéo et [infographie \(statistiques.developpement-durable.gouv.fr—10/12/2020\)](https://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/10/12/2020)

Quel futur pour l’eau potable en Nouvelle-Aquitaine | Le projet ChaPEau—Depuis 2017, le projet ChaPEau mène une réflexion ambitieuse et collective sur les indicateurs de performance des services d’alimentation en eau potable pour penser la gestion patrimoniale des réseaux face aux enjeux du changement global, c’est à dire le changement climatique mais aussi l’évolution de la démographie, des modes de consommations, de la gouvernance, de la technologique, de la législation, etc. et leur influence sur l’organisation des services d’eau. Un des axes de ce projet a consisté en la mise en place d’une réflexion pour imaginer les futurs possibles pour l’eau destinée à la consommation humaine en Nouvelle-Aquitaine en 2070. Une vidéo grand public a été réalisée pour présenter les scénarios. (www6.bordeaux-aquitaine.inrae.fr)



Les échos du bassin

Nouvelle identité et nouveau site internet pour l’agence de l’eau Adour Garonne—Alors que l’Agence vient de se doter d’une marque-signature forte pour se rendre visible et lisible de tous, disposer d’un nouvel outil web puissant et actuel était nécessaire. Le nouveau site web est un des moteurs de la nouvelle stratégie de communication de l’Agence, en lien étroit avec l’animation de ses réseaux sociaux. Le site, plus condensé, fait notamment la part belle à l’actualité et à la valorisation des expertises de l’Agence. www.eau-grandsudouest.fr



Une plateforme des bonnes pratiques en matière d’économie d’eau pour le Grand Sud

-Ouest— (interview de Benoit Wibaux, Coordinateur de la plateforme) Notre association découle d’une initiative inédite, l’Entente pour l’eau du Grand Sud-Ouest, portée par Martin Malvy, le préfet coordinateur du bassin et les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Dès 2018, les axes de travaux urgents identifiés par ces acteurs convergent vers la recherche de tous les leviers d’action pour faire face au changement climatique. Concrètement, nous cherchons à dénicher puis promouvoir autant des technologies que des usages, des pratiques ou des solutions de gouvernance en matière d’économie d’eau. Notre ambition est à terme d’animer un vaste réseau d’experts et de les mettre en lien avec les usagers susceptibles d’adopter de nouvelles pratiques, que ce soit en agriculture, dans l’industrie, l’habitat, dans les collectivités, etc. Cela passera par des lettres de veille à diffuser, la construction d’un site web dédié, la rédaction et mise à disposition de fiches de retours d’expériences. Notre ambition est donc de dénicher les bonnes pratiques en la matière, en enquêtant à l’échelle du bassin, en France, voire même à l’international ; puis de les diffuser à un maximum d’acteurs susceptibles de les adopter. ([Lignesdeau #105—novembre 2020](#))

CHIFFRES CLÉS : 640 - C’est le nombre d’obstacles sur lesquels a pu être rétablie la continuité écologique, depuis 2013. [En savoir +](#)

CHIFFRES CLÉS : 830 PSE—C’est a minima le nombre de projets retenus dans le cadre du dispositif de Paiements pour Services Environnementaux destinés aux agriculteurs, dont le bassin Adour-Garonne est pionnier en France. [En savoir +](#)

ENTENTE POUR L'EAU

DU BASSIN
ADOUR-GARONNE

Premiers résultats de l'Entente sur l'Eau dans l'adaptation au changement climatique sur le bassin Adour Garonne—Initiée en octobre 2018, l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne est inédite par sa mobilisation. En deux ans, plusieurs mesures concrètes ont été déployées, dans le cadre de lancements d'appels à projets (AAP). Ces actions favorisent les initiatives locales à grande échelle permettant d'avoir de réels impacts sur le territoire du grand Sud-Ouest : préservation des milieux aquatiques et humides via des appels à projets, mission d'expertise sur la mobilisation des barrages hydroélectriques du bassin sur un soutien d'étiage plus massif des rivières, l'avancement des démarches PTGE plus locales, préfiguration de la création d'un EPTB Garonne, perspectives d'appels à projets sur les économies et efficacité de l'eau des usages et lancement de la plateforme des bonnes pratiques d'économies d'eau. ([Lignesdeau #106—décembre 2020](#))

Interview de Martin Malvy qui termine son mandat de Président du Comité de Bassin Adour Garonne— Evolutions importantes constatées sur les 12 années de sa présidence au Comité de Bassin (prise de conscience du changement climatique), principal enjeu auquel doit faire face le bassin (sa vulnérabilité face au changement climatique), la politique de l'eau apporte-t-elle des réponses face aux enjeux actuels (insuffisance de moyens), les dossiers en cours (l'Entente pour l'eau, le SDAGE-PDM 2022-2027). ([Lignesdeau#106—décembre2020](#))

La vie du réseau



Héros malgré eux : brutalisés pour avoir défendu le droit et l'environnement—L'an dernier 212 militants écologistes ont été tués dans le monde, selon le rapport de Global Witness. On pourrait espérer que la France soit épargnée par les violences faites aux justiciers de la nature. Et pourtant : passé à tabac pour avoir voulu dénoncer une atteinte environnementale, interpellé par la gendarmerie pour avoir répondu à une interview, menacé de mort pour s'être opposé à un projet de retenue d'eau... Chaque année, plusieurs militants du mouvement France Nature Environnement se font brutaliser pour avoir cherché à protéger l'environnement ou tout simplement faire appliquer la loi. Durant 2 semaines, France Nature Environnement leur donne la parole. Témoignages. ([fne.asso.fr—02/11/2020](#))

[Communiqué/avis] IRRIGATION : l'Etat prolonge des autorisations de prélèvement sans évaluation environnementale

—Les préfetures de Midi-Pyrénées soumettent actuellement à consultation numérique, des projets de prolongations d'autorisations de prélèvements des eaux à des fins d'irrigation dans les sous bassins du Lot, du Tarn, de la Garonne amont, de la Neste et rivières Gascogne et de l'Aveyron et du Lemboulas. Les associations du mouvement France Nature Environnement en Midi-Pyrénées viennent de déposer des observations défavorables. Explications. ([fne-midipyrenees.fr—05/11/2020](#))



Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2020 : les actions de FNE Midi-Pyrénées ont traité des déchets en milieux aquatiques—Du samedi 21 au dimanche 29 novembre c'est la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). A cette occasion FNE Midi-Pyrénées propose une programmation spéciale dans le cadre de Sentinelles de la Nature avec un focus sur l'enjeu de la pollution aux plastiques dans les milieux aquatiques : [9 Propositions pour une Garonne sans plastique](#) avec Zéro Waste Toulouse ; [Formation et Table ronde](#) sur la pollution aux plastique et la gestion des déchets en milieux aquatiques ; [infographie sur l'impact de l'embouteillage plastique de l'eau](#). ([fne-midipyrenees.fr—20/11/2020](#))



Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

[Communiqué/avis] SIVENS : la justice condamne l'Etat pour ses fautes - Plus de 5 ans après l'abandon du projet de retenue à Sivens, le tribunal administratif de TOULOUSE vient à nouveau de sanctionner l'État dans cette affaire. Si le barrage n'a jamais été édifié, d'importants travaux ont été entrepris illégalement, altérant fortement une zone humide majeure et une biodiversité riche, caractérisée par une myriade d'espèces animales et végétales protégées. La Justice condamne aujourd'hui les fautes de l'État tout en indemnisant à 10 000 € chacune, le préjudice de deux associations particulièrement actives contre ce projet depuis son origine : le collectif pour la sauvegarde de la zone humide du TESTET et FNE Midi-Pyrénées. (fne-midipyrenees.fr—08/12/2020)

Solutions Fondées sur la Nature : des fiches (très) pratiques à l'usage des élu-e-s locaux pour protéger l'environnement et améliorer la vie de nos concitoyen-ne-s—Biodiversité, protection des sols, prévention des inondations et des risques de submersion, réduction de la pollution lumineuse, gestion de l'eau, végétalisation et gestion durable des forêts : pour toutes ces questions, au cœur de la gestion municipale et de la santé et du bien-être des habitant-e-s des communes, la nature offre des solutions simples, efficaces et durables. Pour les découvrir et les mettre en œuvre, France Nature Environnement publie aujourd'hui des **« fiches pratiques »**, à destination des communes et des citoyen-ne-s engagé-e-s dans la vie de leur commune. (fne.asso.fr—07/12/2020)



Agenda

- * **Visioconférence—Salon Cycl'eau Toulouse (tables-rondes thématiques), 13-14 janvier 2021, en ligne (revisionnable)**
- * **Visioconférence—#COP21, 5 ans après, où en sommes-nous ? Les menaces sur la ressource en eau se sont-elles accentuées dans le monde et dans le grand Sud-Ouest ? 22 janvier 2021 à 14h30, organiser par l'Agence de l'eau Adour Garonne. [Suivre et revoir en ligne](#)**
- * **MOOC (cours en ligne)— Trame verte et bleue (TVB), par Tela Botanica et l'OFB, débute le 25 janvier 2021. [Plus d'info et inscription](#)**
- * **Visioconférence— Séance d'installation du nouveau Comité de bassin Adour Garonne, 26 janvier 2021, organisée par l'Agence de de l'eau Adour Garonne**
- * **Toulouse (31) - Colloque « Les milieux aquatiques, architectes de l'attractivité et de la résilience des ville » (titre provisoire), REPORT PRINTEMPS 2021, organisé par l'ANEB. [En savoir plus](#)**
- * **Marseille (13) - Congrès mondial de la nature, 3 au 11 septembre 2021, organisé par l'UICN. [En savoir plus](#)**
- * **Lyon (69) - 4e édition de la conférence internationale I.S.Rivers, recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières, 21 au 25 juin 2021, organisée par la ZABR et le Graie. [En savoir plus](#)**

